

ETUDE MORPHOSYNTAXIQUE, SEMANTIQUE ET DISCURSIVE DU MOT QUOI

Florence Lefeuvre

▶ **To cite this version:**

Florence Lefeuvre. ETUDE MORPHOSYNTAXIQUE, SEMANTIQUE ET DISCURSIVE DU MOT QUOI. 2012. halshs-00743658

HAL Id: halshs-00743658
https://shs.hal.science/halshs-00743658

Preprint submitted on 26 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETUDE MORPHOSYNTAXIQUE, SEMANTIQUE ET DISCURSIVE DU MOT QUOI

Quoi[1] fait partie de l'ensemble des mots en *qu-* qui comprend les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, le pronom ou déterminant *quel*, les adverbes *quand*, *comme*, *comment*, *combien*, *où*, *que*[2]*, pourquoi* (à partir de *quoi*) et qui joue un rôle essentiel dans l'interrogation et la subordination. Il s'agit d'une liste fermée. Ces termes remontent à un thème *K^{w} indo-européen (Meillet & Vendryes, 1960) qui se caractérise par sa valeur d'indéfini. L'intérêt jamais démenti pour les mots en *qu-* s'est surtout manifesté à travers leurs deux emplois essentiels, l'interrogation et la subordination. Toutes sortes de contributions ont émergé. Il suffit de se rappeler l'essor de la grammaire générative autour de Kayne à propos de l'élément COMP et les travaux, pour ne citer que ceux sur le français, de Hirschbühler ou d'Obenauer sur *que* et *quoi*. Dans des approches théoriques diverses, plusieurs auteurs ont contribué de façon essentielle au débat, en proposant une vue d'ensemble sur la subordination, par exemple dans la littérature francophone : Léard, Le Goffic, Moignet, Muller, Pierrard, Rebuschi, Wilmet[3]. Plus récemment, on peut mentionner plusieurs numéros de revue : celui de *Verbum* (XXIX, 4) coordonné en 2002 par Le Goffic (« Interrogation, indéfinition, subordination »), celui de *Langue française* (n°139) dirigé en 2003 par Bernard Colombat (« La grammaticalisation du français : *qui*, *que*, *quoi* vs *quod* entre le XVI^{e} et XVIII^{e} siècles »), de *Lexique* sous la direction de Le Goffic (« Les mots en *qu-* du français », sous presse), de *Faits de Langues* (« Coordination et subordination », sous presse) dirigé par Rebuschi et Bril.

Ces mots n'ont pas souvent été étudiés pour eux-mêmes de façon exhaustive, sur un plan syntactico-sémantique. Nous pouvons toutefois mentionner l'ouvrage de Pascale Hadermann sur *où*, la thèse en préparation de Christophe Benzitoun sur *quand* (sous la direction de José Deulofeu à l'Université d'Aix-en-Provence) et celle d'Estelle Moline sur *que*[4]. Le mot *quoi*, quant à lui, n'a suscité que peu d'intérêt. Il a surtout intéressé les auteurs dans son rapport avec *que*, notamment dans l'alternance – contrainte, nous le verrons - de *que* / *quoi* + infinitif :

Que / quoi faire ?
Je ne sais que / quoi faire

ainsi que dans la distribution, avec un verbe tensé, de *que* et de *quoi*, d'après l'opposition clitique (conjoint), non clitique (disjoint) :

Que fais-tu ?
(1) Tu fais quoi ?

Ce mot a également suscité un intérêt[5] lorsqu'ont commencé les études sur l'oral, vu sa relative fréquence dans l'emploi suivant :

[1] Merci à Jean Chuquet pour la relecture de cet ouvrage.
[2] Cf. par exemple : *Que c'est beau !*
[3] Pour des références plus précises, voir la bibliographie aux noms indiqués.
[4] «Constructions subordonnées en *que* : diversité ou polysémie? » soutenue à l'Université de Toulouse 2 le 30 Août 1994, dirigée par le Pr Jean-Pierre Maurel.
[5] Cf. Fernandez 1994, Morel et Danon-Boileau 1998, Chanet 2001.

(2) *Il existe une une firme japonaise puissante* […] *qui offrait une somme absolument euh – faramineuse quoi pour les chercheurs qui trouveraient le* support (ex. tiré de Blanche-Benveniste et al., 2002)

Enfin, son emploi comme interjection :

Quoi !? Tu ne l'as pas appelé !

a intéressé ceux qui se sont penchés sur cette catégorie (Grinshpun 2003).

En revanche, un mot tel que *que* ou *comme* a suscité un grand intérêt. Comment expliquer cette différence de traitement ? Tout d'abord *quoi* est moins employé que *que*, et selon les corpus, moins que *comme*[6]. Ensuite, il relève, dans plusieurs de ses emplois, d'un usage familier, comme dans les exemples (1) et (2), ce qui a pu le faire passer au second plan dans l'intérêt des linguistes. Il a certainement souffert aussi de la prééminence de *que* qui connaît un sémantisme équivalent mais qui a connu une plus grande extension d'emplois, notamment en tant que complétif ; *que*, d'autre part, cumule deux origines étymologiques différentes (*quem* et l'adverbe *quam*), ce qui lui permet de multiplier les emplois. Enfin, on peut penser à l'évolution diachronique qui ne s'est pas opérée en la faveur de *quoi*. Ainsi en est-il du *quoi* relatif beaucoup plus fréquent au 17e siècle, abandonné au profit de *–quel* et de *dont* :

voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas (Sévigné ; ex. tiré de Fournier 1998a)

Certains emplois ont été, dirait-on, essayés puis abandonnés au profit d'autres mots en *qu-* (notamment *que*), comme l'emploi complétif du 16e siècle :

Il ne faut t'esmerveiller, Lecteur, ***de quoy*** *je n'ai composé ma Franciade en vers Alexandrins* (Ronsard)

**Je me réjouis de quoi elle est venue*

Je me réjouis qu' / de ce qu'elle soit venue.

Notre ouvrage *Quoi de neuf sur quoi ? Etude morphosyntaxique du mot quoi,* publié aux Presses universitaires de Rennes, s'inspire de plusieurs travaux que nous avons réalisés à propos de *quoi*[7]. Il s'agit de dégager la spécificité de ce mot par rapport aux autres termes en *qu-*. Nous analyserons donc, en le resituant toujours par rapport aux autres mots en *qu-*, son fonctionnement syntaxique et sémantique. Ce faisant, nous mettrons en évidence d'une part un point de vue sur les mots en *qu-* et d'autre part l'originalité du mot *quoi*.

Les mots en *qu-* se distinguent par une grande diversité d'emplois, ce qui paraît particulièrement évident pour *quoi*, comme nous pouvons le constater avec la liste suivante :

(3) Tu regardes quoi ?
(4) Quoi !? il n'est pas venu !
(5) Quoi qu'il fasse, il n'y arrivera pas
(6) C'est un garçon, un jeune homme, quoi
(7) Je ne sais pas à quoi il pense

[6] C'est manifeste dans un texte littéraire : ainsi dans *Sylvie* de Nerval, corpus de référence du groupe de recherches de Le Goffic (Lattice), on peut répertorier 165 occurrences de *que*, 51 de *comme* et seulement 4 de *quoi*. Dans les textes du corpus oral de Blanche-Benveniste et *al*., la différence entre *que* et *quoi* est toujours importante : pour le texte n°7 par exemple où on trouve proportionnellement aux autres textes un nombre élevé d'occurrences de *quoi* (7), on repère 34 occurrences de *que* et seulement 4 de *comme*.

[7] Cf. la bibliographie à Lefeuvre.

(8) Il a écrit une lettre comme quoi il refusait ses conditions
(9) C'est à quoi je pense
(10) C'est ce à quoi je pense
(11) Il y a de quoi s'énerver
(12) Il rangea ses affaires. Après quoi, il sortit.

Leur origine permet d'identifier la pierre angulaire de tous ces emplois : l'indéfinition. Celle-ci peut être comprise par rapport à celle de variable. Un mot tel que *quoi* est une variable en ce qu'il ne correspond pas par lui-même à un élément précis d'une classe mais à une classe d'occurrences[8]. Il a la particularité de ne pas pouvoir être asserté :

*(13) *Tu regardes quoi*
*(14) *Tu regardes qui*

parce qu'aucune valeur de la relation prédicative ne peut le stabiliser : la proposition où il s'insère ne possède pas de valeur de vérité. Cette incompatibilité des termes en *qu-* avec l'assertion explique le rôle qu'ils peuvent jouer dans la composition des phrases, soit dans l'élaboration de la phrase interrogative, soit dans l'articulation de phrases ou de sous-phrases entre elles. Ainsi, les énoncés (13) et (14) sont acceptables avec la modalité interrogative :

Tu regardes quoi ?
Tu regardes qui ?

ou avec une subordonnée :

Je ne sais pas quoi regarder
Je regarde qui je veux.

L'assertion se reporte alors sur la principale. On peut donc supposer que l'indéfinition, qui est la propriété commune de ces mots en *qu-*, les amène à assumer l'outillage de l'interrogation et de la subordination. Leur apport a été identifié par plusieurs auteurs. Le Goffic 2002 rappelle « la thèse (classique) selon laquelle les termes en *qu-* du français (*qui, où, quand*…) sont des marqueurs de variable », ce qui « permet de rendre compte non seulement de leurs emplois interrogatifs et indéfinis (limités), mais aussi de leurs emplois subordonnants : les termes en *qu-* sont prédisposés à lier deux propositions, en tant que variables. » Deux emplois majeurs sont ainsi répertoriés : les emplois interrogatifs et subordonnants ; un troisième emploi peut se mettre en place, lorsque le mot en *qu-* apparaît dans son rôle d'indéfini, sans être interrogatif ni subordonnant. En ce qui concerne le mot *quoi*, nous reconnaîtrons ce troisième emploi lorsqu'il apparaît en périphérie de la proposition assertée, comme en (5) et (6) :

(5) Quoi qu'il fasse, il n'y arrivera pas
(6) C'est un garçon, un jeune homme, quoi.

Pour Léard, c'est également l'indéfinition qui se trouve à la base de l'interrogation et de la subordination :

> « La valeur indéfinie permet aux constituants de cette zone sémantique de jouer spontanément des rôles dans trois domaines distincts, liés seulement par l'indéfinition.

[8] Pour la différence avec *quelque chose*, cf. le chapitre 1.

> On les retrouve dans l'interrogation […], dans l'exclamation […], dans le système du relatif sans antécédent, que la valeur soit définie ou indéfinie et du relatif anaphorique avec antécédent. » (Léard, 1992 : 217)

Pierrard reconnaît également l'importance de l'indéfinition dans la subordination. Selon cet auteur en effet, le sémantisme de la proforme indéfinie « va servir de fondement » à l'opération de subordination (Cf. Pierrard 1998a).
De nombreuses questions demeurent, notamment en ce qui concerne le passage d'emplois non référentiels, dans des emplois de relatif sans antécédent ou « intégratif » (Le Goffic 1993) :

Qui vivra verra,

à des emplois référentiels, dans des emplois de relatif à antécédent :

Pierre sur qui on peut compter viendra t'aider.

Comment construit-on du spécifique avec un matériau indéfini ? Nous essaierons de montrer que le contexte a alors un rôle essentiel et que déjà avec des intégratifs, une visée référentielle se dessine, comme en (9), avec le pronom démonstratif *c'*. En outre, dans la subordination, nous nous demanderons de quelle façon le mot en *qu-* relie deux prédications :

Qui vivra verra
(9) C'est à quoi je pense.

Ce procédé ne semble pas évident puisqu'il se trouve concurrencé par un « décumul » (Moignet 1981) sur la matrice et la subordonnée, comme avec *celui qui* ou *ce à quoi* :

Celui qui vivra verra
(10) C'est ce à quoi je pense.

Nous répondrons à ces interrogations, tout en centrant notre analyse sur *quoi*.
Le postulat de l'indéfinition permet de considérer que *quoi* ne correspond pas à plusieurs mots mais à un seul mot[9] qui peut être décliné en plusieurs emplois, interrogatifs et relatifs notamment. C'est ce que précise Moignet :

> « Les mots *qui* et *quoi*, dont il a été traité au chapitre précédent, au titre des « indéfinis », ne changent pas de nature quand ils sont affectés à l'expression de l'interrogation […] ou à un mécanisme de translation syntaxique. » (Moignet 1981 : 179)

que nous rejoignons également lorsqu'il écrit:

> « On trouve les mêmes mots fonctionnant tantôt comme pronoms et adjectifs relatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs interrogatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs indéfinis, de sorte qu'il est arbitraire de les répartir en catégories de langue distinctes. On est mieux fondé à parler d'emplois distincts » (1984 : 155).

La variable *quoi* possède des caractéristiques qui se retrouvent par exemple dans un emploi d'interrogatif ou de relatif. Nous verrons qu'elle possède un sémantisme et des fonctions qui lui sont propres (cf. le chapitre 1). Mais ce mot n'est pas un interrogatif ou un relatif en soi. C'est donc le contexte qui permet de déceler de quel type d'emploi il s'agit. Nous affinerons le critère de l'indéfinition et dégagerons plus précisément les caractéristiques de *quoi*, essentielles pour rendre compte de ces différents emplois.

[9] Cf. à ce sujet, Delaveau 1998 où il est montré que *qui* correspond à un seul mot « un pronom indéfini » qui se caractérise par deux traits, le trait syntaxique de fonctionner comme un groupe nominal et le trait sémantique de correspondre à de l'humain.

A ce mot unique correspond une nature unique qui est celle de « pronom » ou de « proforme » (Hadermann 1993, Pierrard 1998a). Pour la plupart des emplois mentionnés ci-dessus, *quoi* est d'ailleurs reconnu dans la littérature comme un pronom[10] ou une « proforme ». Seul l'emploi du type (6) a provoqué des hésitations quant à sa catégorisation (cf. chapitre 3). Les caractéristiques propres au pronom s'accordent sans problème avec celles du mot *quoi*. En effet, nombre d'auteurs sont sensibles à « une certaine indéfinition » délivrée par le pronom (Hadermann, 1993 : 38). Pour Corblin, le pronom se caractérise par « une lacune linguistique, une valeur non fixée » (Corblin, 1987 : 155). Pour Moignet (1981 : 180) : « Le pronom [interrogatif] est là pour évoquer un vide notionnel existant dans la phrase à laquelle il appartient ». Le terme de proforme quant à lui permet de ranger dans une même catégorie tous les mots en *qu-* cités ci-dessus, que ce soit *quoi* ou *comme*. C'est pourquoi Hadermann préfère parler de « proforme » (1993 : 39), pour le mot *où* qu'elle étudie en détail.

Cela dit, l'appellation de pronom — ou de proforme — peut être considérée comme problématique en ce qui concerne un mot tel que *quoi* ou bien tel que les démonstratifs *ce*, *cela, ça, ceci*. En effet, ces mots renvoient à du non encore catégorisé, à du non classifié (cf. le chapitre 1) parce qu'ils sont compatibles i) avec un animé ii) avec une prédication :

Les bébés, ça pleure puis ça sourit !
Tu regardes quoi ? — Cette fille, là-bas.
Il va falloir que tu te reposes. Sans ça, tu vas tomber malade.
(12) Il rangea ses affaires. Après quoi, il sortit.

De ce fait, aucun d'entre eux ne peut se mettre à la place, d'un point de vue sémantique, d'un groupe nominal[11]. Ce type de pronom peut apparaître comme « antérieur au nom » :

> « Loin d'être mis à la place du nom, le pronom, nous pourrions le concevoir, est antérieur au nom. Il existe des démonstratifs comme *ceci* qui signifiera un objet même pour quoi on ignore le nom : on les conçoit à l'aide du pronom démonstratif. Celui-ci n'est donc pas mis à la place d'un nom qui précisément n'existe pas encore. » (Stefanini 1976)

Cependant, sous un angle strictement syntaxique, *quoi* assume les fonctions que peut assurer un groupe nominal. De ce point de vue, on peut continuer à parler de « pronom » ou « proforme », même pour un exemple tel que (6) puisque *quoi* y occupe les mêmes emplacements qu'un groupe nominal, ici après une préposition : *après* GN. *Quoi* et les autres pronoms composent des « équivalents fonctionnels d'autres catégories grammaticales » (Riegel et *al.* 1994 : 193 ; cf. également Le Goffic 1993 : 20). Dans cette étude, nous nous appuierons donc sur une définition d'ordre syntaxique et parlerons de pronom pour marquer l'affinité de *quoi* avec les fonctions syntaxiques du groupe nominal ou de « proforme indéfinie » (Pierrard 1988) pour mettre en avant le lien qui unit *quoi*

[10] Cf. Fournier 2003 pour la catégorisation de *quoi* comme pronom.
[11] Ce problème est évoqué par plusieurs auteurs pour les démonstratifs, notamment Stefanini (1976), Corblin (1987), Cadiot (1988 :175).

aux autres mots en *qu-*.

L'étude du mot *quoi* permet de s'interroger sur plusieurs difficultés d'ordre syntaxique ou sémantique. Parmi celles qui ont été examinées dans la littérature, on peut mentionner le rapport de *quoi* et de *que* :

Que fais-tu ?
Tu fais quoi ?

On peut signaler l'impossibilité de trouver *quoi* (et *que*) en fonction de sujet, et dans certains cas, en fonction de COD :

**Quoi se passe ?*
**Je ne sais pas quoi il a dit*

alors que d'autres langues emploient sans problème, dans ces fonctions, ce type de pronom pourvu d'une valeur sémantique similaire :

What's happening ?
I don't know what he said.

Il faut également rendre compte de la restriction d'emploi de *quoi* relatif qui se construit difficilement avec un antécédent nominal, contrairement aux autres relatifs :

? Le stylo avec quoi j'écris ne fonctionne pas
Le stylo avec lequel j'écris ne fonctionne pas
La lampe qui est sur le bureau n'éclaire pas assez.

Plusieurs tournures syntaxiques n'ont pratiquement pas été étudiées, comme celles en *comme quoi* :

(8) Il a écrit une lettre comme quoi il refusait ses conditions

en *de quoi* :

(11) Il y a de quoi s'énerver

ou en préposition + *quoi* en début d'énoncé :

(12) Il rangea ses affaires. Après quoi, il sortit.

Il s'agira pour nous de proposer une hypothèse sur la catégorisation de ces emplois de *quoi*.

Pour évoquer ces différents problèmes, nous avons choisi, comme cadre théorique, celui mis en place par Pierre Le Goffic dans son groupe de recherches du laboratoire Lattice (UMR 8094) et exposé par exemple dans Le Goffic 1993, 1994, 2002. Il présente en effet l'avantage de distinguer clairement d'une part les interrogatives directes des interrogatives indirectes (« percontatives ») et d'autre part les relatives sans antécédent (« intégratives ») et les relatives avec antécédent. Selon cet auteur, quatre types de subordonnées « saturent un cadre logique » (Le Goffic 1993), la percontative (interrogative indirecte), l'intégrative (relative sans antécédent et circonstancielle en *qu-* ou *si*), la relative et la complétive. Nous parlerons ainsi de *quoi* interrogatif ou percontatif selon qu'il s'agit d'une interrogative directe ou indirecte. Cela nous semble plus simple dans notre catégorisation des emplois de *quoi* et en outre, c'est une façon de reconnaître l'importance de l'enchâssement pour ces mots en *qu-*, comme nous pourrons le constater pour *quoi*. Enfin, plutôt que de partir de la relative avec antécédent pour expliquer la relative sans antécédent, c'est

l'inverse qui est proposé. La relative sans antécédent est vue (d'un point de vue logique) comme première par rapport à la relative avec antécédent parce que l'indéfinition, présente dans la relative sans antécédent, est la base explicative première de la subordination. Comme l'étiquette de « relative sans antécédent » suggère le contraire, à savoir que la relative avec antécédent est première par rapport à la relative avec antécédent, nous préférons utiliser l'étiquette d' « intégrative » selon Le Goffic 1993 (d'après Damourette et Pichon 1911-1932). Néanmoins nous déplacerons la frontière entre ces deux catégories de proposition. L'étude de *quoi* nous a incitée en effet à distinguer les relatives à antécédent **nominal** des relatives sans antécédent **nominal**. Nous préférons ce critère syntaxique au critère sémantique basé sur l'anaphore (cf. Le Goffic 1993 : 42) : le relatif est anaphorique contrairement au relatif sans antécédent. Deux raisons nous ont amenée à ce choix : le souci de simplicité dans la reconnaissance du relatif et le désir de ne pas séparer de façon artificielle des propositions qui manifestement doivent être analysées ensemble. C'est le cas par exemple de ces deux structures en *de quoi* :

(15) *Boeglin a quitté le PS dans les années 70, ne trouvant plus dans le nouveau parti* ***de quoi*** *satisfaire son marxisme populaire et sa laïcité sourcilleuse*. (*Le Nouvel Observateur*, 4-10 avril 2002)

(16) […] *il dîne avec son copain Jacques Attali, qui habite en face de la mairie, ou avec Liliane Bettancourt, héritière de l'Oréal. Ses enfants vont à l'école avec ceux de son « ami » Martin Bouygues et son voisin s'appelle Jean Reno.*
De quoi *remplir des volumes de carnets d'adresses.* (*Paris Obs*, 10-16 juin 2004)

Dans l'énoncé (15), *quoi* n'est pas anaphorique alors qu'il l'est en (16). Il ne diffère pas pour autant de nature syntaxique (cf. le chapitre 5).

Pour mener à bien notre réflexion sur le mot *quoi*, nous avons pris un corpus varié composé d'exemples écrits, littéraires et journalistiques. Cet ouvrage s'appuie ainsi sur un corpus d'environ 1000 occurrences tirées de Frantext (1995-1996) et de 400 occurrences tirées du journal *Le Monde* (2004-2005) ainsi que d'exemples glanés au cours de nos lectures. Nous avons également des exemples oraux, grâce aux corpus prêtés par Luca Greco de l'Université de Paris 3 ou bien grâce aux corpus de l'ouvrage de Blanche-Benveniste et *al*. 2002. En annexe, sous forme de tableau, nous récapitulons les résultats obtenus qui tiennent compte de ces différents corpus.

L'ouvrage *Quoi de neuf sur quoi ? Etude morphosyntaxique du mot quoi* se distribue en 5 chapitres.

Le chapitre 1 présente les trois caractéristiques qui se dégagent pour comprendre le fonctionnement du mot *quoi*. Celui-ci est une variable, centrée sur le sémantisme du non catégorisé, qui épouse le trait disjoint par opposition au trait conjoint de *que*. Notre hypothèse est que ces trois paramètres expliquent, en tenant compte du système général des mots en *qu-*, toutes les possibilités d'emploi de la proforme *quoi*.

Les quatre autres chapitres sont destinés à détailler les emplois de *quoi*. Ils se répartissent selon les emplois fondamentaux de *quoi* en précisant quelles

fonctions *quoi* peut assumer sans problème et lesquelles impliquent de fortes restrictions d'emplois. Globalement, nous verrons que *quoi* disjoint apparaît généralement sans problème comme régime de préposition ou noyau prédicatif[12]. En revanche, il lui est difficile d'assumer les fonctions de sujet et de complément essentiel direct (COD).

Le chapitre 2 (exemples (3) et (4)) concerne les emplois interrogatifs — dans une moindre mesure exclamatifs — répertoriés selon les fonctions possibles ou difficiles à assurer pour *quoi*. Sont ainsi évoquées les impossibilités pour *quoi* d'assumer la fonction sujet :

**Quoi ne fonctionne pas ?*

ou encore la fonction COD avec un verbe tensé, alors que cela lui est possible (avec des contraintes, nous le verrons) avec un infinitif :

**Quoi fais-tu ?*
Quoi faire ?

Dans ce chapitre sera également étudié *quoi* exclamatif ou interrogatif du type :

(4) Quoi !? il n'est pas venu !

qui nous paraît découler des emplois interrogatifs du type :

Quoi de neuf ?

même si en (4) sa valeur prédicative a disparu.

Le chapitre 3 (exemples (5) et (6)) répertorie les emplois de *quoi* indéfini. Sont distingués alors *quoi* en marge de l'assertion, propre à l'oral (exemple 6), *quoi* assorti d'une proposition subordonnée dans la tournure *quoi que P* et la construction *quoi que ce soit* qui peut apparaître comme un pronom indéfini :

Je ne veux pas acheter quoi que ce soit dans ce magasin.

Le chapitre 4 (exemples (7) et (8)) s'intéresse à *quoi* percontatif, dans l'interrogative indirecte. Sont envisagées les différentes fonctions que peut prendre *quoi*, avec l'analyse de la différence de fonctionnement de notre pronom, selon que la proposition comporte un verbe tensé ou un infinitif :

Je ne sais pas **quoi tu fais*
Je ne sais pas **quoi faire.*

Deux emplois particuliers sont analysés (*n'importe quoi*, *(je ne) sai(s) quoi*) ainsi que la structure en *comme quoi* (exemple 8).

Le chapitre 5 est consacré (exemples de (9) à (12)) aux emplois intégratifs et relatifs. Nous y analyserons le passage de l'intégratif au relatif pour le mot *quoi*. Nous étudierons également deux emplois de *quoi*, très fréquents mais problématiques, pour lesquels il est difficile de dire s'il s'agit d'un intégratif, d'un relatif, voire d'un simple indéfini. Il s'agit des schémas en *de quoi* + infinitif (exemple (11)) et des propositions introduites par le groupe préposition + *quoi* en début d'énoncé (exemple (12))

Notre étude a ainsi pour objectif de ne laisser aucun emploi de *quoi* de côté et de rendre compte de sa diversité en mettant en avant ses caractéristiques déterminantes. Ce faisant, elle met en valeur que les catégories se caractérisent par des prototypes mais également par des éléments qui connaissent des airs de

[12] Pour la définition de « noyau prédicatif », cf. le chapitre 1 au 1.3 et le chapitre 2, point 2.

ressemblance avec ces prototypes tout en s'en distinguant. Nous adoptons donc, plutôt que la vision aristotélicienne de la catégorisation, une vision plus souple qui tienne mieux compte de la complexité du réel et qui est exposée notamment dans la *Sémantique du prototype* de Kleiber 1990.